

Association Trans Europe TVG Rhin-Rhône-Méditerranée - Adhésion de la Ville de Besançon

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE, Rapporteur : Le TVG connaît un succès croissant aussi bien en France qu'en Europe où se tissera, d'ici 10 ans, un vaste réseau.

Ainsi la communauté des chemins de fers européens a-t-elle proposé la création d'un réseau à l'horizon 2005.

Le Gouvernement français, quant à lui, a décidé en janvier 1989, l'établissement, d'ici la fin de l'année, d'un schéma directeur des lignes TVG afin d'intégrer les projets de lignes françaises dans le réseau européen.

Outre les priorités déjà dégagées (TVG Méditerranée et TGV Est), il est un projet qui intéresse particulièrement la SNCF : le TGV Rhin-Rhône.

Ce projet vient après plusieurs autres qui n'ont pas abouti. Il semble recueillir l'assentiment des collectivités territoriales de Franche-Comté.

Le TGV Rhin-Rhône relie Strasbourg au TGV Sud-Est (directions Lyon et Paris) via la Franche-Comté et la Bourgogne. Il a un double objectif :

- liaison entre l'Alsace - Franche-Comté et Paris,
- interconnexion des deux grandes diagonales européennes Scandinavie-Espagne via Strasbourg - Lyon - Marseille - Montpellier et Londres - Suisse - Allemagne via Paris - Dijon - Mulhouse.

Le tracé n'est pas définitivement arrêté dans la mesure où plusieurs variantes restent possibles sur certains tronçons. On peut néanmoins arrêter le tracé comme suit :

Strasbourg - Mulhouse - Nord Franche-Comté (gare entre Belfort et Montbéliard : Sevenans) - Besançon (2 variantes - Miserey et Rioz) - Dole (ou Nord de Dole) - TGV Est (4 variantes : Dijon-Aisy, Liernais, Le Creusot, Montchanin, Sud Mâcon). C'est en fonction d'études précises que la SNCF déterminera le tracé définitif.

Le coût est estimé de 9 à 14 millions de francs dont 2 seront à la charge des collectivités.

La Franche-Comté, mais aussi la Ville de Besançon ne peuvent que bénéficier d'une telle ligne à vocation européenne.

C'est pourquoi il est proposé que la Ville adhère à l'Association Trans Europe Rhin-Rhône-Méditerranée.

Cette association, présidée par M. J.P. CHEVENEMENT, regroupe de nombreuses personnalités et collectivités concernées et notamment la Région, le Département, le District de Montbéliard... Elle a pour but de faire inscrire le projet dans le schéma directeur et de faire réaliser au plus vite la nouvelle ligne Mulhouse - Dijon (commencement en 1995). Communication, coordination des collectivités, études sont ses principales actions.

Une participation active de la Ville de Besançon permettra :

- d'assurer la construction d'une gare TGV proche de Besançon avec liaison avec la gare Viotte. La solution Miserey a d'ailleurs de bonnes chances d'être retenue,
- d'affirmer l'esprit régional et le développement économique de la Franche-Comté.

Aussi vous est-il demandé d'autoriser M. le Député-Maire :

- à adhérer au nom de la Ville de Besançon à l'Association Trans Europe TGV Rhin-Rhône-Méditerranée,

- à régler la cotisation de 23 937,40 F calculée sur la base de 0,20 F x 119 687 habitants (recensement 1982),

- à ouvrir au budget supplémentaire de l'exercice courant, un crédit de 24 000 F au chapitre 961.0/6405.00400 Expansion Économique Régionale - Cotisations municipales.

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : J'ajoute que cette association a pour but effectivement de faire avancer le projet de TGV. Un poste de vice-président est réservé au Maire de la Ville de Besançon et nous suivrons avec beaucoup d'intérêt et de dynamisme l'évolution des choses en matière de TGV. Pour le développement de la Région de Besançon, c'est considérable !

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, l'Assemblée Communale adopte, à l'unanimité, les propositions du Rapporteur.